L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 FEVRIER 1879. 52me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI, 14 FEVRIER 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au No 136 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre, —pendules, régulateurs, montres, vitrières, comptoirs, etc.

[illegible] au No 124 rue du Canal, une collection de cassettes du Japon, de la Chine, etc.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Poydras, 1000 sacs son.

Par H. Stern & Co., dans leurs salles d'encan, balles, sonlliers et boudequins.

Son, son.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

La moralité des procès du fisc fédéral.

Un nouveau scandale vient d'éclater dans la sphère d'action du fisc fédéral. La griffe des agents de M. Sherman s'est abattue sur quelques manufactures de tabac de notre ville et on parle d'un ring de proportions égales à celles du fameux ring du whiskey. Des agents du revenu interne seraient, assure-t-on, gravement compromis par les découvertes déjà faites et on s'attend à de nouvelles révélations. En dehors du fait de la saisie de plusieurs établissements, nous ne connaissons rien de précis sur cette affaire et nous ne pouvons en parler sciemment, mais elle nous suggère quelques observations d'un caractère général, basées sur l'expérience du passé et sur la connaissance que nous avons de certaines pratiques.

Nous ne saurions blâmer le Secrétaire du Trésor, M. Sherman, de faire la guerre à la fraude et de chercher à protéger les intérêts de son gouvernement en faisant respecter les lois. Mais un gouvernement ne doit pas se borner à un pareil rôle qui a toujours aux yeux des populations, imbues de certains préjugés, un caractère de persécution. Ce n'est pas le tout que d'envoyer des nuées d'agents dans les montagnes faire la chasse aux distillateurs nocturnes à coups de fusil, ou d'épier, dans les grandes villes des ruses dans les maisons d'importation ou dans les manufactures de whiskey ou de tabac. Prévenir la fraude vaudrait mieux que d'avoir à la réprimer.

Il convient donc de rechercher quelles sont les causes qui rendent les fraudes si fréquentes, et quelles sont les pratiques qui les encouragent et les rendent faciles. C'est à la racine du mal qu'il faut s'attaquer pour l'extirper.

L'expérience de tous les temps a prouvé que toute taxe exorbitante provoque la fraude. Le peuple n'est pas disposé à accepter comme légitime un impôt trop lourd; il y voit, d'abord, un acte d'arbitraire de la part de son gouvernement, et, d'un autre côté, plus le droit est élevé, plus la tentation d'en éluder le paiement est forte, en raison du gros bénéfice que rapportera la fraude.

Ceux qui, après la guerre, ont établi un droit de deux dollars par gallon sur le whiskey, avaient calculé que ce droit devait rapporter deux cents millions de dollars au revenu interne et ils s'imaginaient avoir fait un coup de maître. Quel a été le résultat de cette belle mesure financière? C'est que la fraude a été si générale que le droit n'a rapporté que de 14 à 20 millions de dollars. Un droit de 25 cents par gallon eût rapporté davantage parceque personne n'eût songé à en éluder le paiement. On l'a compris et on a abaissé le droit successivement, mais pas assez encore pour faire disparaître toute tentation et le fisc doit continuer à batailler avec les fraudeurs.

Les droits sur les tabacs ont été fixés également à des taux déraisonnables. L'impôt sur le tabac est de ceux que nous acceptons volontiers; mais dans un pays où l'industrie du tabac avait toujours été libre, il ne fallait pas passer d'un extrême à l'autre, en la soumettant à des taxes exorbitantes et à une série d'exigences fiscales rigoureuses et inquisitoriales. C'était rendre la fraude presque certaine.

Aux causes générales que nous venons d'énumérer s'en ajoutent d'autres qui achèvent d'expliquer pourquoi les fraudes sont possibles et nombreuses.

Quelque élevés que soient les droits, quelque rigoureuses que soient les prescriptions des lois fiscales, les pénalités contre les contrevenants sont si fortes que les industriels ne s'aviseraient pas de s'y exposer, s'ils savaient qu'ils ont affaire à des agents du fisc incorruptibles et à une justice impartiale et sévère. C'est loin d'être le cas, et l'état de choses que nous allons signaler, est le résultat des vices du système tout autant que des mauvais choix que fait l'administration du fisc dans la désignation de ses agents.

Si les emplois dans l'administration des douanes et dans celle du revenu interne constituaient une carrière permanente, accessible seulement à des hommes recommandés par leur honnêteté, leur capacité et des antécédents offrant quelque garantie; si l'avancement dans cette carrière était basé sur le mérite, l'exactitude et le zèle, si la hiérarchie et la responsabilité existaient à tous les degrés de l'échelle administrative, et si une pension de retraite devait couronner une carrière longuement et honorablement remplie, on peut être persuadé que les employés des douanes et du revenu interne y regarderaient à deux fois avant de compromettre pour l'appât d'un gain passager, une position qui serait assurée pour toute la durée de leur existence.

Que se passe-t-il dans le système actuel? Non seulement tout le personnel est remplacé à l'avénement d'un nouveau président, mais encore, pendant la durée d'un terme présidentiel, des changements fréquents se produisent. Chaque employé fédéral sait que son emploi est à la merci d'un caprice ou peut lui être enlevé par l'intrigue d'un concurrent.

Les emplois fédéraux sont accordés en récompense de services politiques rendus et à rendre, et incombent par conséquent le plus souvent aux politiciens les moins scrupuleux. Est-il donc surprenant que des hommes de cet acabit cherchent à tirer le plus de profit possible de leurs positions? Corrompus eux-mêmes, sachant que leurs chefs le sont aussi, ils ne craignent guère de l'impunité et non seulement ils sont prêts à prêter les mains à la fraude, mais le plus souvent, ils en prendront eux-mêmes l'initiative et quelquefois ils la provoqueront eux-mêmes s'ils le peuvent.

La fraude s'est toujours pratiquée sur une plus grande échelle à New York, qui est beaucoup plus vaste échelle qu'à la Nouvelle-Orléans. C'est pourquoi beaucoup de nos importateurs ont dû renoncer à importer certains articles directement parce qu'en payant exactement les droits, ils ne pouvaient lutter contre la concurrence du Nord, et ils ont pris le parti de faire leurs achats à New York, qui les faisait ainsi profiter indirectement de la fraude.

A propos des tabacs, un fabricant de notre ville nous disait dernièrement que les manufactures de la Nouvelle-Orléans, malgré la diminution des loyers et de la main d'œuvre, trouvaient de plus en plus difficile de lutter, sous le rapport des prix, contre la concurrence des villes du Nord. D'où cela vient-il? N'est-ce pas de la fraude sur les droits, et si des industriels de notre ville se sont laissés entraîner à frauder, n'y ont-ils pas été amenés par la nécessité d'abaisser leurs prix?

Nous avons dit plus haut que souvent la fraude était provoquée par les agents du revenu eux-mêmes. Ainsi, le malheureux industriel est doublement tenté. S'il ne fraude pas, il ne peut lutter contre la concurrence que lui font les fraudeurs, et il est exposé à toutes les vexations de la part des agents dont il aura repoussé les propositions.

Sans justifier en aucune façon ceux qui violent la loi, nous avons tenu à montrer comment il peut se faire que les industriels compromis soient tout aussi bien victimes des conditions qui leur sont faites, que coupables d'avoir voulu frauder le fisc.

Il nous reste à signaler deux autres vices de notre législation fiscale : la confiscation, pénalité empruntée à la législation des âges barbares, et la dénonciation avec partage dans la valeur des objets confisqués.

Dans la condition actuelle de l'administration fiscale et étant donnée la composition de son personnel, nous croyons qu'on pourrait trouver plus d'un exemple d'une conspiration ayant pour objet d'entraîner un commerçant à frauder, avec l'idée arrêtée de le dénoncer à un moment donné, en vue du partage des dépouilles entre les auteurs de la conspiration.

La confiscation et la prime donnée aux dénonciateurs sont des monstruosités qui devraient disparaître de la législation, parce qu'elles tendent à démoraliser le service plus qu'à protéger le fisc.

Jusqu'à présent, les poursuites dirigées contre les rings de fraudeurs, n'ont pas réussi à empêcher la fraude; elles n'ont servi qu'à favoriser certains rings au détriment des autres, à avantager quelques villes aux dépens de leurs rivales.

La Nouvelle-Orléans a été souvent victime de ces calculs. Nous ne savons au juste ce qu'il en est des poursuites actuelles, mais nous sommes portés à croire qu'elles sont plutôt le résultat d'une intrigue pour déplacer certains fonctionnaires fédéraux, et du désir d'avoir une grosse part dans les confiscations, que d'un zèle sincère pour les intérêts du Trésor.

Nous ne pourrions croire à l'honnêteté des intentions du secrétaire du Trésor, tant que nous le verrons remplacer dans les hauts emplois de son administration des politiciens par d'autres qui ne valent pas mieux au point de vue de l'efficacité du service. Ce n'est pas en nommant M. Pinchback, l'ex-lieutenant de Warmoth, agent du revenu, que M. Sherman peut espérer purifier cette branche du service. Dans la tourbe des politiciens de l'ancienne clique radicale, il n'y a pas de choix à faire, on peut prendre dans le tas, au hasard, ce sera toujours la même chose.

ATHENÉE LOUISIANAIS.

Séance annuelle.—Election des officiers.—Election de M. Euphémon S. Roman.—Candidatures de MM. Alcée Fortier et Alcide Willes.—Prochaine livraison des comptes-rendus.

L'Athénée, en reprenant le cours régulier de ses séances mercredi soir, entrait dans la quatrième année de son existence.

Avant la lecture du procès-verbal, M. le Président invite l'Assemblée à procéder, conformément aux Règlements, à l'élection des officiers pour l'année 1879.

M. Félix Limet propose que M. le Dr Armand Mercier continue à remplir les fonctions de la présidence. Cette motion est secondée, et M. le Dr Armand Mercier est réélu par un vote unanime.

Sur motion de M. James Fréret, sont également réélus unanimement: M. le général Beauregard, premier vice-président; M. F. Tujague, second vice-président; MM. Sabin Martin et Onésime de Bouchel, sous-secrétaires.

M. Euphémon S. Roman, dont les sympathies pour l'Athénée se sont manifestées d'une manière efficace, dès les débuts de la Société, exprime le désir de les affirmer davantage et demande, par l'entremise de M. le Dr Turpin, à occuper une place parmi les membres actifs. La proposition faite par M. le Dr Turpin de suspendre les Règlements et d'élire M. Roman par acclamation, est accueillie avec empressement. Désormais M. Euphémon S. Roman fait partie de l'Athénée à titre de membre actif.

M. Alcée Fortier, le jeune lauréat qui a obtenu la médaille d'or au concours littéraire de 1878, sollicite une place parmi les membres de la classe active. Rien ne pouvait procurer une plus grande satisfaction à l'Athénée que la candidature de ce jeune louisianais, chez qui l'amour du travail est accompagné de cette modestie à laquelle se reconnaît le vrai mérite. L'Athénée est également heureux de recevoir la même demande d'un autre jeune louisianais, M. Alcide Willes, qui lui apportera sa part de bonne volonté et de patriotisme éclairé.

Le secrétaire annonce que pour répondre au désir du public, le prochain numéro des comptes-rendus, contenant les deux compositions des lauréats du concours, paraîtra plusieurs jours d'avance, au plus tard le 22 Février au lieu du 1er Mars. Un supplément de cent exemplaires sera tiré à cette occasion. Les personnes qui voudront lire les pièces couronnées, pourront s'adresser à l'un des membres de l'Athénée ou de nos abonnés, à chacun desquels plusieurs exemplaires seront remis. Notre institution, persistant dans les sentiments désintéressés où elle puise sa principale force, offre gratuite la prochaine livraison de ses comptes-rendus à cette partie du public qui veut bien s'intéresser aux efforts que fait l'Athénée pour être utile.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — L'amusante comédie de Bradford, *Nos Célibataires*, continue à attirer la foule tous les soirs. Tous ceux qui n'ont pas encore entendu Robson et Crane, voudront certainement aller rire à leur tour. La salle sera encore pleine ce soir et demain à la matinée.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce soir "Jules César" avec Mc Cullough comme Brutus, Chas. Barron comme Cassius et John A. Lane comme Antoine, trois beaux rôles qui seront certainement admirablement rendus par ces trois grands acteurs. Samedi, en matinée, Richard III, et en préparation, avec des effets de scène magnifiques, le "Gladiateur," "Coriolan," "Damon et Pythias" et enfin "Brutus ou la chûte de Tarquin."

Pour le dixième mardi gras, un bal paré et masqué sera donné dans la salle de l'Académie, le 25 février. Les invitations pour dames sont prêtes maintenant. S'adresser au bureau de location du théâtre.

CONCERTS DE BLIND TOM.—On verra par une annonce que l'aveugle Tom, dont les facultés musicales sont considérées comme phénoménales, doit donner à la salle des Odd Fellows, à partir de lundi 17 février, une série de concerts avec matinées le mercredi et le samedi. Les prix d'entrée sont modiques: sièges réservés 75 cents, entrée 50 cents, enfants 25 cents.

☞ Le magasin meilleur marché pour les meubles est le Palais de l'Aigle d'Or, coin Remparts et Bienville, établi en 1840.

Les Shadines, toujours [illegible], n'ont pas besoin d'être cuites.

—Le nombre des cartes de visite distribuées par la poste à l'occasion du jour de l'an a été cette année, à Paris, de 7,459,000; soit 1,779,060 de plus que l'année dernière; en 1878 en effet, le nombre ne s'en était élevé qu'à 5,680,000. La distribution a été commencée comme tous les ans, le 28 décembre. Mais, grâce aux mesures prises, elle a pu être terminée le 11 janvier, au lieu du 13, date jusqu'à laquelle elle s'était prolongée les autres années.

Nous remercions le colonel Jno Glynn, administrateur des comptes publics, de l'envoi du rapport semi-annuel de ce département.

QUESTIONS SANITAIRES.—Nous avons reçu du docteur Joseph Holt, inspecteur sanitaire du 4me district, une brochure contenant le rapport présenté par lui au bureau de santé pour l'année 1878. Ce rapport fait ressortir la nécessité d'améliorer les conditions sanitaires de la Nouvelle-Orléans, de fournir de l'eau en abondance aux habitants, de changer le système des fosses d'aisance, d'établir un meilleur drainage, de changer le cimetière des pauvres, etc.

Je suis fatigué de ce que l'on me donne à manger. Essayons des Shadines.

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

SESSION REGULIERE DE 1879.

No 4.] RÉSOLUTION DES DEUX CHAMBRES.

Demandant une allocation par le Congrès dans le but d'enlever les obstructions à l'embouchure de la rivière Vermillion, et pour améliorer la navigation de la dite rivière de son embouchure au pont de traverse du chemin de fer dans la paroisse Lafayette, Lne.

Attendu qu'il y a des obstructions à l'embouchure de la rivière Vermillion, obstructions qui sont la cause de délais vexatoires; et attendu que la navigation générale de la dite rivière est grandement empêchée par des pièces de bois de dérive et par des arbres même croissant sur les rives; et attendu que l'enlèvement de ces obstructions, chicots, pièces et arbres faciliterait grandement le transport des produits de la dite section de pays et offrirait une communication prompte et sûre avec les marchés du monde et ouvrirait à la colonisation et à l'agriculture une vaste contrée.

Section 1.—Le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale, ont résolu que nos sénateurs et représentants au Congrès soient et sont par la présente invités à [illegible] l'adoption d'une loi faisant l'allocation d'une somme suffisante pour le nettoyage de la dite rivière et l'enlèvement des obstructions à partir de son embouchure, à l'endroit où elle se jette dans la baie de Vermillion jusqu'au pont de traverse du chemin de fer dans la paroisse Lafayette, et requérant du gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du département compétent, qu'il prenne des mesures pour l'enlèvement des obstructions à l'embouchure de et dans la rivière Vermillion, entre les dits points, de manière à en améliorer la navigation et à procurer des moyens sûrs, rapides et directs de transport et de communication aux habitants de la dite section du pays.

Sec. 2—Il est résolu en outre: Que le gouverneur est autorisé et invité à adresser une copie de ces résolutions à nos sénateurs et représentants au Congrès.

[Signé] JOHN C. MONCURE,
Orateur de la Chambre des Représentants.
[Signé] LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 23 janvier 1879.
[Signé] FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 5.] RÉSOLUTION DES DEUX CHAMBRES.

Invitant nos sénateurs et nos représentants au Congrès à faire tous leurs efforts pour assurer l'adoption, par le Congrès, d'un bill allouant des fonds suffisants pour draguer et enlever les obstructions à la navigation dans les bayous Lafourche et Terrebonne, dans l'Etat de la Louisiane.

Le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblé générale, ont résolu que nos sénateurs et représentants au Congrès soient invités à faire tous leurs efforts pour assurer l'adoption, par le Congrès, d'un bill allouant des fonds suffisants pour draguer et enlever les obstructions dans les bayous Lafourche et Terrebonne, dans l'Etat de la Louisiane.

Ils ont résolu en outre que le Gouverneur de l'Etat soit invité à adresser des copies de cette résolution à nos sénateurs et représentants au Congrès.

(Signé) JOHN C. MONCURE,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 23 janvier 1879.
(Signé) FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 6.] RÉSOLUTION DES DEUX CHAMBRES

Relative au bill de tarif sur le sucre.

Section 1.—Le Sénat et la Chambre des Représentants, réunis en assemblée générale, ont résolu: Que les sénateurs de cet Etat au Congrès, ainsi que nos représentants, soient invités à faire tous leurs efforts pour assurer l'adoption du bill de tarif sur le sucre, d'après un droit fixe de deux dollars et quarante cents ($2,40) pour protéger les intérêts de l'Etat de la Louisiane.

Sec. 2.—Ils ont résolu en outre: Que le gouverneur soit prié d'envoyer des copies de ces résolutions à nos sénateurs et représentants au Congrès.

Sec. 3.—Ils ont résolu en outre: Que cette résolution aura son effet aussitôt après qu'elle aura été adoptée.

(Signé) JOHN C. MONCURE,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 23 Janvier 1879.
(Signé) FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 10.] LOI

De secours pour Thomas H. Handy, exshérif civil de la paroisse d'Orléans, et pour pourvoir au mode de paiement.

Section 1—Le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale, décrètent que la somme de dix-neuf-mille-sept-cent-quatre-vingt-quinze piastres et 75-100 soit et est par la présente allouée, sur tous les fonds du trésor, non autrement alloués, pour rembourser Thomas H. Handy, exshérif civil de la paroisse d'Orléans, du montant dépensé par lui, sous l'autorité de la loi, pour les députés-shérifs, employés en janvier, février, mars et avril 1877, à maintenir la paix et empêcher l'insurrection et la rébellion contre le gouvernement d'Etat, savoir:

Dans le mois de janvier 1877.
Dans le mois de février 1877.
Dans le mois de mars 1877.
Dans le mois d'avril 1877.

Sec. 2.—Décrètent en outre: Que l'Auditeur des Comptes Publics est autorisé et invité à émettre son mandat ou ses mandats, dans ce but, lesquels seront payables sur les revenus de l'année 1877, non déjà autrement alloués.

Sec. 3.—Décrètent en outre: Que cette loi aura effet aussitôt après qu'elle aura été adoptée.

(Signé) JOHN C. MONCURE,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 29 janvier 1879.
(Signé) FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

Avez-vous jamais mangé une salade de Shadines?

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Pionnier* de l'Assomption:

Nous avons eu un temps superbe toute la semaine, qui a été employé avec intelligence par nos planteurs pour labourer et planter.—Les souches n'ont pas été avariées par les fortes glaces du commencement de janvier, comme on l'avait craint, et le plant s'est, à quelques exceptions près, assez bien conservé. Allons, à l'œuvre encore une fois, braves cultivateurs! et si le temps vous est propice, comme il faut l'espérer, vos efforts seront couronnés de succès.

Le Bayou est très haut et continue à monter d'une façon alarmante; aussi serait-il prudent que ses riverains ne négligent pas leurs levées.

Les pompiers de Napoléonville donneront samedi et dimanche, 15 et 16 courant, foire et concert au bénéfice de leur compagnie. Ils ont le droit de compter sur le concours de la population tout entière, ces braves volontaires, car le produit de cette fête est exclusivement destiné à l'achat d'un local pour remiser leur pompe. Aussi sommes-nous certain que ce concours ne leur fera pas défaut, car nous connaissons les sympathies de toute la communauté à leur endroit. Du reste, à en juger par les préparatifs qui se font, cette fête méritera d'être vue; elle dépassera en splendeur toutes celles de ce genre qui ont été données jusqu'ici dans notre paroisse.

UNE NOUVELLE AGENCE.—Dans notre dernier numéro nous avons publié une annonce invitant les personnes, sans distinction de sexe, désireuses de trouver un emploi, à la fois facile et lucratif, à se présenter, sans délai, à M. E. Napias, rue de la Commune No 113. Il s'agit de la vente, en ville et dans les campagnes, d'un ouvrage des plus intéressants, unique en son genre et écrit en anglais et en allemand: la Biographie des Archevêques et Evêques des Etats-Unis. Cet ouvrage instructif, écrit dans un style jeune et gracieux, est accompagné d'une carte où sont groupées en forme ovale les photographies des soixante-cinq prélats.

La faveur avec laquelle l'ouvrage a été accueilli à St. Louis est d'un heureux augure, croyons-nous; et M. Napias qui est chargé de sa vente dans notre diocèse a lieu d'espérer que le succès couronnera ses efforts. Ayant habité la Nlle-Orléans pendant nombre d'années, M. Napias s'y est créé des amis qui, assurément, ne lui refuseront pas leur influence et leur appui dans son entreprise. Il est d'un commerce agréable, et les personnes qui noueront des relations d'affaires avec lui n'auront qu'à s'en féliciter.

M. MCCORMICK AU LOTOS CLUB.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Le Lotos Club a donné avant-hier une de ces fêtes intellectuelles dont il s'est fait une spécialité. Il s'agissait d'offrir une réception de bienvenue à M. Richard McCormick, commissaire général des Etats-Unis à l'Exposition universelle de Paris, d'où il est revenu récemment. Un grand nombre de personnes de distinction étaient parmi les invités, entre autres M. Léon Chotteau, délégué du commerce français en Amérique. M. McCormick a fait un petit speech dont voici un aperçu:

Messieurs, — Les contributions des Etats-Unis à la grande Exposition du Champ-de-Mars ont parlé de notre pays et de ses progrès dans les arts de la paix plus éloquemment que je ne le pourrais faire. Le grand succès de nos exposants et l'honneur qui rejaillit sur nous tous a été le résultat de l'activité et du patriotisme déployé ici et à l'étranger plus que du mérite de mon administration. Dans les instruments d'agriculture et la mécanique en général notre supériorité s'est dignement soutenue, en même temps que notre représentation a été remarquable dans plusieurs branches nouvelles d'industrie, — particulièrement dans la papeterie, qui a obtenu une douzaine de médailles, et, ce qui vaut mieux encore, des ordres nombreux de différentes parties de l'Europe. De même pour notre horlogerie, notre joaillerie, nos voitures et nos tapis. Les compliments qui nous ont été prodigués semblent avoir été aussi sincères que libéraux. Le vénérable maréchal-président et ses ministres ont dépensé jusqu'au dernier dollar des crédits accordés pour la réception des visiteurs américains. Et il sera sans doute agréable à beaucoup de vous d'apprendre que le prince de Galles prend son eau glacée dans un pitcher de Tiffany, et que le comte de Paris se promène au bois de Boulogne dans un buggy de Brewster. —Je vous remercie, messieurs, de la gracieuse réception que vous m'avez offerte.

Cette allocution a été saluée par de gais applaudissements. M. Léon Chotteau a dit quelques mots dans lesquels il a rappelé les sympathies qu'a éveillées M. McCormick à Paris, et des services qu'il avait rendus à ses compatriotes.

Divers discours, la plupart humoristiques, ont été prononcés, entre autres par le gouverneur Bullock, de la Géorgie. Le président du club a lu des lettres exprimant le regret de plusieurs invités empêchés d'assister à la fête.

LES CLASSES DE L'ARMÉE EN FRANCE. En exécution des ordres du ministre de la guerre, les maires doivent faire afficher dans chaque commune, à la porte de l'hôtel de ville, un tableau contenant toutes les indications relatives aux classes composant les diverses parties de l'armée.

Depuis le 1er janvier, ce tableau doit être ainsi libellé;

L'armée active comprend les classes 1873, 1874, 1875, 1876 et 1877;

La réserve de l'armée active, les classes 1869, 1870, 1871 et 1872;

L'armée territoriale, les classes 1865, 1866, 1867 et 1868;

La réserve de l'armée territoriale, les classes 1859, 1860, 1861, 1862, 1863 et 1864.

Ajoutons, en terminant, que cette année une classe de la réserve de l'armée active, celle de 1872, doit être appelée sous les drapeaux pour y faire la période d'exercices réglementaires.

En outre, deux classes de l'armée territoriale, celles de 1866 et 1867, doivent s'attendre à être incorporées [illegible] armée active à l'époque des [illegible] nouvres d'automne.

Le budget de 1877 contient les crédits nécessaires pour faire face à ces dépenses supplémentaires.

L'AFFAIRE DE LA FRANCE NOUVELLE. —MM. Maggiolo, rédacteur, et Cognet, gérant de la *France Nouvelle*, ont appelé du jugement de la 10e chambre correctionnel, qui les a condamnés à 4,000 fr. d'amende, 4,000 fr. de dommages-intérêts et à de nombreuses insertions pour diffamation envers M. Challemel-Lacour.

Le procès sera de nouveau plaidé, vendredi prochain, devant la Cour. Me Gambetta plaidera pour M. Challemel-Lacour.

La *France Nouvelle* sera, dit-on, défendue par Me Ernoul, l'ancien ministre de la justice, à l'époque où la République avait un royaliste pour garde des sceaux.

Voulez-vous donc laisser un rhume saisir votre système et danger lieu à des affections sérieuses ou maladies, telles que la pneumonie, l'inflammation et les affections de poumons, quand il serait si facile d'y porter remède. Le "Boschee German Syrup" a obtenu la plus grande vente du monde pour la guérison des toux, catharres et de affections de poumons. C'est la fameuse ordonnance du Dr Boschee et elle est préparée avec le plus grand soin, et peut être administrée sans danger aux plus petits enfants, suivant les prescriptions. La vente de ce remède est sans précédent. Depuis sa première apparition, la demande en a augmenté sans cesse et il a toujours opéré avec succès dans tous les cas. Interrogez votre pharmacien sur la vérité de ces remarques. Grande bouteille 75 cents. Essayez-le vous en serez convaincu.

Mairie de la Nlle-Orléans.

Hôtel de Ville, 13 Février 1879.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la section 10 de l'acte No 107 approuvé le 30 avril 1877, avis est par le présent donné que le bureau pour l'enregistrement des votants est ouvert [illegible] No 68 de la rue [illegible] coin Union.

14 fév—au 13 mars. J. W. PATTON.

AVIS.

UN homme au courant de la description des liqueurs et sirops du travail et [illegible] des vins, système bordelais, demande du travail. S'adresser au bureau du journal.
14 fév—1f

LOUIS BURTHE. DELORD BURTHE.
[illegible]HAUD & BURTHE,
[illegible] D'ACTIONS,
[illegible] DE BILLETS DE BONS,
No. 3 [illegible] rue Carondelet—Nlle-Orléans.
Porteront une attention toute spéciale au règlement des taxes et des taxes de ville et d'Etat.
13 fév—[illegible]

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Ce sirop dégage l'estomac des enfants, règle les intestins, guérit la dyssenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

MOYNIHAN—Décédé le mardi 11 février à 9 heures du matin Très Rév. CANON CORNELIUS MOYNIHAN, curé de l'église St-Pierre et St-Paul, 3me District, à l'âge de 56 ans, natif de Kanturk, comté de Cork, Irlande, et habitant de cette ville depuis trente ans.

Les cérémonies funèbres commenceront vendredi 14 courant par le Très Révérend John Quinlan D. D. Evêque de la Mobile, qui prononcera l'oraison funèbre. Le cortège se mettra en route à onze heures, et parcourra les principales rues de la Paroisse. Les paroissiens de l'église St-Pierre et St-Paul, toutes les associations religieuses et charitables, les orphelins, le Département des Pompiers et le public en général sont respectueusement priés d'assister aux cérémonies religieuses.
14 fév—1f

Est décédé, mardi, à neuf heures, à l'âge de 56 ans le Révérend Père CORNELIUS MOYNIHAN, curé de l'église St-Pierre et St-Paul, 3me District de cette ville, et résident à la Nouvelle-Orléans, depuis 30 ans. L'enterrement aura lieu vendredi prochain, 14 février. L'heure sera plus tard annoncée.

Nlle-Orléans 11 février, 1879.
11 fév.—M.J.V.

Décédée, hier soir, à sept heures, à l'âge de trente-huit ans, dame ADÈLE STRATA, veuve F. Léon Lamothe. Les amis et connaissances des familles Strata, F. S. Cotron et Alfred Lamothe, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures précises. Le convoi funèbre partira de la dernière résidence de la défunte, rue du Bayou No 270, entre Robertson et Claiborne.

Décédé, hier matin, à neuf heures, à l'âge de 63 ans, Dame Veuve L. E. TABARY. Les amis et connaissances des familles Tabary, Fossé, Coudé, et de son gendre J. A. DeBlanc, sont respectueusement priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à quatre heures. Le convoi partira de sa résidence No 60 rue Louisa.

Décédé, à la paroisse St. Bernard, hier, à 1 heure P. M., à l'âge de 75 1/2 ans, JEAN FRANÇOIS LANGUILLE. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de son frère P. J. Languille et des familles Centrelle et Maspéro et de ses gendres Dr A. J. Centrelle, F. Gosringer et d'Achille Lombard, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, vendredi, à 4 heures précises. Le corps est exposé chez le Dr A. J. Centrelle, No 346, rue Camaivo, entre St-Ferdinand et Port.

Décédé hier après-midi, à 4 heures, HENRI DAUPHIN, à l'âge de 64 ans, natif de la Guadeloupe. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son fils, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le corps est exposé à sa dernière résidence, rue Ste Anne, entre Rocheblave et Dorgenois.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Falleció el jueves día 13 del corriente, á la una del día, el socio MANUEL ALMEIDA, natural de Portugal, edad de 61 años. Los oficiales y miembros de esta sociedad están convidados á reunirse en su local de costumbre, el día de hoy, á las 4 en punto, de esta tarde para asistir al entierro.

Por orden del Sr. Presidente,
F. de P. VILLASANA,
Secretario.

Sociedad Union Española de Beneficencia mutua.—Asamblea general extraordinaria.—Los oficiales y miembros de esta corporación se reunirán en su local el DOMINGO proximo día 16 del corriente á las 4 de la tarde, para tratar sobre la intendencia de un asunto importante. Se solicita la mas puntual asistencia.

Por orden del Sr. Presidente,
F. de P. VILLASANA,
Secretario.
14 fév—4f

Bureau du Conseil de Direction des Ecoles Publiques, Ville de la Nouvelle-Orléans, 30 rue Bourgogne—13 février 1879. —Les montants dûs aux professeurs, portiers, etc., des écoles publiques de cette ville pour le mois d'octobre 1878, seront payés conformément à l'acte No 15 de la session régulière 1879 de la Législature aux bureaux de l'Administrateur des Finances, Hôtel de Ville, le SAMEDI, 15 du courant, de midi à 3 heures de l'après midi.

JOHN J. O'BRIEN,
Secrétaire.
13 fév—2f

L'UNION FRANÇAISE.

AVIS est donné qu'à la séance du Conseil d'administration du 27 janvier dernier, une Médaille a été donnée à l'ancienneté [illegible] de la société l'Union Française. [illegible] Par ordre du Conseil,
A. GUILLEMET,
Secrétaire.
13 fév—4f

L'UNION FRANÇAISE.

Le Conseil de Direction rappelle aux Français, [illegible] arrivés ou autres, que la Gazette d'[illegible] [illegible] un nombre suffisant d'élèves, en [illegible]. Il prie ceux qui désirent suivre ce [illegible] bien vouloir se faire inscrire au bureau de la Société, rue St-Louis No 9.

Par ordre de la Direction
A. GUILLEMET,
Secrétaire.
8 fév—6f

Avis spécial aux expéditeurs de Vermillionville.—A partir du 7 février 1879 et jusqu'à nouvel ordre, tout fret en destination de Vermillion sera transporté par le chemin de fer de la Louisiane et Texas de Morgan et par les Steamers à 50 0/0 au-dessous des tarifs, excepté les machines, les bois de charpente, briques, les cercles, les paniers, bois et les matériaux de tonnellerie, seront transportés à 33 1/3 pour cent au-dessous des prix.
7 fév—[illegible] PHAR LINE STEAMERS.

Avis spécial aux expéditeurs du Bayou Têche.—A partir de LUNDI, 3 février et jusqu'à nouvel ordre, le fret pour les points du Bayou Têche via Morgan's La. & Texas Rail Road et Pharr Line Teche Steamers sera pris à 50 pour cent au-dessous des prix du tarif (card rates) excepté sur les machines, bois, les cercles de barils, briques, et les matériaux de tonnellerie, lesquels objets seront pris à 33 1/3 au-dessous des prix du tarif (card rates).
1er fév—[illegible] PHARR LINE TECHE STEAMERS.

Demande d'emploi.

UNE JEUNE FRANÇAISE désire trouver à se placer dans une bonne famille, soit pour s'occuper des enfants, soit pour coudre, soit pour se rendre utile. S'adresser rue Bourbon No 230 entre Laharpe et Lapeyrouse. 13 fév—3f

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 11 février 1879.—A l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 3 de ce mois, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de cette banque, à savoir:

JAS. I. DAY.	DUNCAN F. KENNER.
THOS. D. MILLER.	E. I. CARRIERE.
HENRY RENSHAW.	RICHARD MILLIKEN.
	et A. A. LELONG.

qui avec les directeurs d'Etat, MM. E. A. PALFREY et JOHN S. WALLES, constitueront le conseil de Direction pour l'année courante.

Et à l'assemblée régulière tenue ce jour M. E. CARRIERE a été unanimement réélu président de la Banque.

JAS. J. TARLETON,
Caissier.
13 fév—[illegible]

D. H. HOLMES

155 Canal | 155 Canal
14 Bourbon | 14 Bourbon

GANTS EN PEAU DE CHEVREAU,
GANTS EN PEAU DE CHEVREAU,
GANTS EN PEAU DE CHEVREAU.

Nous appelons l'attention de nos clients et du public en général sur notre vaste stock de gants pour dames et hommes. Nous signalons entre autres

Nos marques de fabrique et célèbres de
Croix de Malte
—ET—
Pélican.

Ces gants sont supérieurs à tous ceux qu'on trouvent sur place et sont livrés à des prix qui en assurent l'écoulement.

Eventails et Fleurs artificielles
En grande quantité et à bas prix.

D. H. HOLMES,
155 rue du Canal.
9 fév—[illegible]

J. LEVOIS

126 RUE DU CANAL 126,

Pour LUNDI, 10 du courant, [illegible] ouverture d'un assortiment élégant de

Bas en couleur, fantaisie,
Pour Dames et Jeunes Filles,
Chaussettes en couleur, fantaisie,
Pour Hommes.
AUSSI:

Un grand choix de Chaussettes et Bas français, anglais et allemands, de toutes qualités et de toutes grandeurs.
9 fév—[illegible]

LE ROI
N'EST PAS MORT.
Vive le Roi ! !

Oh! mes enfants il arrive, c'est vous dire que la joie sera bientôt partout à la mode.

IL ARRIVE!

Bientôt la ville sera trop petite pour contenir tous les visiteurs accourus pour le voir et le fêter.

QUEL PLAISIR

Pour tous et comme on va s'en payer de ces bals et de ces promenades, comme on va s'amuser dans tous les cafés et restos.

POUR TOUS

La grande parade qui s'approche sera un événement, c'est à qui voudra en être témoin, afin de pouvoir en parler aux amis et parents.

ON DIT DEJÀ

Que le roi a lancé de grands ordres concernant le commerce, il a surtout ordonné de grandes réductions dans les prix de certaines marchandises. C'est ainsi que certaines de nos grandes maisons ont dû changer bien des prix et vendre aux taux des petites maisons. Ainsi pour la grande fête du MARDI-GRAS les étrangers pourront acheter dans nos grandes maisons centrales avec sécurité et économie.

AU PREMIER RANG

De ces grandes maisons nous placerons

l'Étoile Rouge!

Cette maison qui en peu de temps a su bouleverser le vieux genre de magasin de chaussures et partir sur un pied nouveau et faire voir à tous qu'elle pouvait, quoique étoile, aller toujours en croissant. Les avantages que cette maison possède sont bien faits pour lui assurer un succès légitime succès, qu'on en juge par ce qui suit:

Outre les manufacturiers que nous nommerons plus tard, le propriétaire de l'établissement dont nous nous occupons ici, a établi des agences pour les achats sur consignations et aux encans. Ces agences ont actuellement leur siège dans les plus grandes villes telles que:

New-York,
Boston,
Rochester,
Philadelphie,
Baltimore,
Cincinnati,
St. Louis,
Chicago,
et Brockton.

Qu'on juge alors de l'immense réduction que cette maison peut faire à ses clients.

Il n'y a pas de semaine ni de steamers venant des villes ci-dessus nommées qui n'aient de grandes quantités de chaussures à bord pour l'Etoile Rouge.

Ces chaussures, achetées aux grandes ventes à l'encan, telles que ces ventes de banqueroutes ou de succession, par les agents appointés à cet effet, ne peuvent être avantageuses comme prix et comme qualité.

De cette connaissance qu'on en fasse M. Durieu a résolu que: à son établissement la chaussure se vend à meilleur marché que dans les villes même où on les fabrique.

MANUFACTURES DE
L'ETOILE ROUGE

Ce titre est bien celui du véritable progrès, car il annonce une idée commerciale et, de plus, que la maison qui l'emploie fait les choses grandement et dans l'intérêt de ses clients, car une maison qui ne fait pas manufacturer sa chaussure au goût de sa clientèle ne peut pas se permettre le titre de PREMIÈRE MAISON DE DÉTAIL DU SUD. Ci-après nous donnons le nom des manufacturiers qui travaillent de coutume pour satisfaire les demandes de l'ETOILE ROUGE:

STACY, ADAMS & CO.	BOSTON
S. DUNBARR & CO.	PHILADELPHIE
S. D. SOLLERS & CO.	PHILADELPHIE
LAIRD, SHOBER & MITCHELL	PHILADELPHIE
WILLIS & TRASK	PHILADELPHIE
STRIBLEY & CO.	CINCINNATI
LEVY & KATZMAN	NEW YORK
BRIERLEY	ST-LOUIS
HERRING	HAVERHILL
N. D. DODGE	NEWBURYPORT
MAXWELL BROS	ROCHESTER
WENTELL & CO.	CHICAGO
RIELY BROS	BALTIMORE
RUSSEL	BALTIMORE
PERRY, CLARK & CO.	BALTIMORE
OLIVER SONS	CLEVELAND
LILLY, YOUNG & BRACKET,	BOSTON

Toutes ces maisons ont des spécialités, et des genres variant à l'infini en comprend aisément l'ETOILE ROUGE leurs acquisitions de chaussures, assortie avec les articles manufacturés par ces maisons, est devenue le rendez-vous des amateurs de chaussures élégantes et durables.

Donc à tous les VISITEURS

nous dirons qu'ils doivent aller faire à l'ETOILE ROUGE leurs acquisitions de chaussures, car c'est là qu'ils seront toujours certains d'être principalement servis.

LE PRIX FIXE.

Cette règle est la sauvegarde de l'acheteur, car avec elle il n'y a, dans un établissement, de surprise pour personne.

A l'Étoile Rouge

elle est établie dans tous les départements; tous les articles sont marqués en chiffres connus et l'enfant à la mamelle, si elle ne l'empêchait de parler, nous expliquerait qu'il pourrait y acheter aussi bon marché que les nourrices.

C'est donc à l'ETOILE ROUGE qu'il faut aller pour acheter avec avantage. Il faut bien que l'étranger se mette dans l'idée que le plus grand magasin de chaussures du Sud et par conséquent [illegible] est [illegible] facile.

La situation de l'ETOILE ROUGE facile à trouver, [illegible] rue du Canal, [illegible] chars de la rue Bourbon, [illegible] en venant du premier district, vous y [illegible]. En venant du 3me district, on y [illegible] la ligne des chars de la rue Royale, en [illegible] le cocher il vous descendra à une rue de [illegible].

Les clients du SECOND DISTRICT peuvent également prendre la ligne de la rue Royale pour y arriver.

Vous pouvez demandez au premier passant venu il vous indiquera où est l'ETOILE ROUGE.

L'ETOILE ROUGE
Coin DOUANE et BOURBON,
à une rue de Canal,
ARTHUR DURIEU,
PROPRIÉTAIRE.
14fév—[illegible]

MAGASIN DE MUSIQUE DE
GRUNEWALD,
Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde,
QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE
PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,
PIANOS DONT PLUS DE 67,000

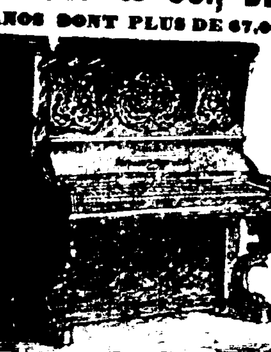

ont été faits et se vendent. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre clairement LA POPULARITE DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.

Souvenez-vous que les véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD qu'on se tienne donc en garde contre les imitations.

GRUNEWALD est également agent-général pour la vente des PIANOS [illegible]

NOS STEINWAY DOUBLE VICTORIAS qui excellent TOUS LES AUTRES pour la vente des pianos si recherchés de KNABE, HAINES ET FISHER,—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant.

ORGUES des meilleures maisons.—Importés de tout ce qui se rattache à la musique, etc. etc.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.

S'adresser à
Louis Grunewald,
Au Grunewald Hall, No 14 à 22 de la rue Baronne.

CHARLES T. DUGAZON,
Président.

Louisiana Ice Manufacturing Co.,
DEALERS IN
MANUFACTURED AND NORTHERN ICE.
Works:
On Tchoupitoulas St., near Louisiana Avenue.
Depots:
Nos. 27 & 29 FRONT STREET.
No. 19 Crossman St. No. 60 Bienville St.
NEW ORLEANS, LA.
ALBERT J. MICHAELIS, Superintendent. DAN FINLEY, General Solicitor

1879 SHADINES 1879
NEUVIEME SAISON.

[illegible] qualités supérieures de [illegible] et de l'Atlantique [illegible] fabriquées depuis [illegible] années. L'expérience acquise depuis nombre d'années démontre la supériorité incontestable et la pureté des Shadines sur tous les autres articles similaires en vente, ainsi qu'ils offrent aux consommateurs.

Le succès incomparable de la mise en boîte de ce délicieux poisson a donné lieu à de nombreuses contrefaçons, dont quelques marchands ont été dupes, qui n'ont eu d'autres résultats que de démontrer l'infériorité de la fabrication des contrefacteurs.

Comme elles n'exigent pas de cuisson, et qu'elles sont toutes préparées, on obtient avec les Shadines un excellent repas, fort acceptable aux voyageurs, sans égal pour les picnics, excursions etc., etc. Leur goût délicieux satisfait aux palais les plus délicats, tandis que leur bon marché les met à la portée de toutes les bourses.

Les Shadines sont désossées, mises dans des boîtes en fer-blanc hermétiquement fermées, sont relevées d'une sauce agréable et appétissante, et n'ayant pas ce goût huileux, partiel et aux sardines, conservent seulement la saveur particulière à l'Alose. Elles sont toutes prêtes pour le [illegible] ou un repas quelconque; il n'y a qu'à ouvrir la boîte.

Nous sommes les seuls fabricants des véritables Shadines qui portent notre marque de fabrique.

HOWE & ODELL, 147 Reade Street, N. Y
VENDU EN GROS ET AU DÉTAIL DANS TOUTES LES GROCERIES.
Dépôt Général au Sud — McGRATH & COMPTON. 103 Poydras st.
21 janv—3m NOUVELLE-ORLÉANS.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters, 56 rue de Chartres et 3[illegible] rue Bienville, Nlle-Orléans.
17 mai 78—1 an.

PHARMACIE DUCONGE,
30...RUE DE CHARTRES...30
NOUVELLE-ORLÉANS.
A. CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'à généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge. Agence pour la vente du Wilson's Dysentery Remedy.
1 sept-78—1 an.

CHAMPAGNE
KRUG & CO.,
500 Paniers Grandes et Demi Bouteilles.
En débarquement du steamer NURNBERG, du Hâvre.
A VENDRE PAR
A. Rochereau & Co,
16 et 18 rue St-Louis.
8 fév 11—2f

AVIS.

UNE DAME (française) désirerait trouver un emploi de gouvernante dans une famille honorable de cette ville. A défaut de cet emploi, elle pourrait donner chez elle ou à domicile des leçons de français et de piano. Elle donnera les meilleures recommandations. S'adresser rue Bourbon, No 61, entre Bienville et Conti, de midi à 2 heures. 11 fév—

Louisiana Mirror Manufacturing Co.

GLACES de toutes qualités et dimensions faites sur ordre.
Glaces remises à neuf, cadres redorés, etc., à prix modérés.
No 78 rue Baronne, coin Union.
15 déc—3m

Salle d'Escrime.
Professeur GILBERT ROSIÈRE,
44 RUE CONTI.
16 janv—1m.

ACHETEZ VOS
GROCERIES
—CHEZ—
FRANCIS P. SALA.
MARCHANDISES FRAICHES
ET
BAS PRIX
Voilà ce que l'on trouve au
No 27 rue Bourbon
COIN DOUANE.

Assortiment varié et grand choix de comestibles fins et de groceries de famille, de vins, [illegible]
5 jan—au 24 fév.

TAPIS, TAPIS,
Velours, Bruxelles, Ingrains
Wiltons Axminsters.
A. Brousseau & Son
15......CHARTRES..........17

REÇOIVENT toutes les semaines par steamers les dernières nouveautés et les plus beaux modèles en fait de tapis anglais et américains. Ils les vendent AUX PRIX LES PLUS BAS QUI AIENT JAMAIS ÉTÉ CONNUS à la Nlle-Orléans.— Venez examiner le stock.
28 nov—[illegible]

TAPIS.
ELKIN & CO.,
166.........RUE DU CANAL..........166

Ont de nouveaux genres de
TAPIS AXMINSTER,
VELOURS,
BRUXELLES et INGRAIN.
Venant d'être reçus de Liverpool;
TOILES CIRÉES ANGLAISES
ET LENOLEUMS
Grande variété de RUGS et NATTES, à
TRÈS BAS PRIX.
8 nov—3m

FABRIQUE
—DE—
BOUCHONS
—DE LA—
NOUVELLE - ORLEANS.
CIRCULAIRE.

NOUS avons vendu aujourd'hui à la FABRIQUE DE BOUCHONS DE LA NOUVELLE-ORLEANS, tout le stock de BOUCHONS de notre succursale à la Nouvelle-Orléans, ainsi que notre clientèle. Nous remercions de leur généreux appui ceux qui nous ont accordé leur patronage et nous en sollicitons la continuation pour nos successeurs.

WILLIAM KING & CO.

A propos de la circulaire ci-dessus, nous croyons devoir informer le commerce que notre fabrique à vapeur nous assure de très grandes facilités pour CONFECTIONNER DES BOUCHONS à bref délai, et que notre stock de BOUCHONS nous permet d'exécuter promptement toutes les commandes qui nous sont faites.

New-Orleans Cork Manufactory.
41......RUE ROYALE......41
[illegible]

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine. Phthisie, Rhumes, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le pansement des plaies.

L'on prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de

L'EUCALYPTUS-BITTERS.

Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par F. Ramel, et depuis que l'attention du monde scientifique a été appelée sur les avantages multiples que l'on pouvait tirer de cette remarquable plante pour la guérison de diverses maladies, un grand nombre de praticiens distingués ont constaté et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.

Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.

Le Bitter Eucalyptus, composé de la plante de ce nom, est un préventif sûr contre une foule de maladies.

Dépôt général BURKE & THOMPSON, No 66 RUE TCHOUPITOULAS, N. O.
13 mai 78—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 12 fév. — LASSE No 36.
Tirage de 4 heures P. M.

54	50	27	23	56	1	49	17	76	35	8	29	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature. Ce 12 fév. 1879—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS R. FILIE,
Commissaires.

☞ Les pièces de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

Le Dr SOUCHON,
DE RETOUR EN VILLE,
A repris l'exercice de sa profession.
198 RUE ROYALE,
Entre Ste Anne et Dumaine.
Consultations de 2 heures à 4 heures.
2 fév—2 au 16—PP.

Nouvelle Maison,
ANCIEN LOCAL JOHN BELL,
20 Poydras, coin Fulton.
Près du Dépôt du Chemin de Fer Morgan.

A. E. DAZET [illegible]
[illegible]
21 [illegible]

Richard Fretscher,
Marchand de Graines,
15 et 17......Rue Dumaine.....15 et 17

A en main un assortiment complet de Graines de Fleurs, Légumes et Herbes pour la semence du printemps. Aussi des plants de Pommes de terre de choix de l'Est et de l'Ouest, Red Rust Proof Oats, Pearl Millet, Chufas et des Artichauts Jérusalem. Son Almanach et Manuel pour les jardins des Etats du Sud est envoyé franc de port. Il sollicite respectueusement des ordres.
6fév—1m VetC

BOIS ET CHARBON,
Au coin des rues Dumaine et Claiborne.

LE soussigné a fait venir du nord une machine à vapeur pour scier et couper le bois, ce qui lui permet de le livrer à bon marché. Il fournit aux familles du bois de chauffage aux prix réduits qui suivent: Bois franc, scié et coupé, $7 la corde; chêne, do, $6. Il vend aussi en détail à TRES BAS PRIX.—Bois, Charbon de terre et Charbon de bois. Il garantit la mesure qui est toujours bonne et complète. Livraison sans frais à domicile.
8 fév—1 an. B. POMES.

Pour Campêche directement,

La goëlette J. G. WHIPPLE.—Partira le 25 février 1879. Pour fret et passage, s'adresser à bord.

Reste [illegible] une colonie de travailleurs pour la [illegible]. Campêche connue sous le nom de "Bon [illegible]" au Mexique.

[illegible] nombreux des travaux [illegible] par les gens et étaient venus ici avec [illegible] expéditions de la Nlle-Orléans, se [illegible] comme travailleurs réguliers de champ, quand ils n'avaient jamais travaillé comme tels.

Le travail fait par eux sur mes terres après plusieurs jours d'occupation (bien qu'ils reçoivent 50 cents par jour, une livre de viande ou de poisson à leur choix, deux quarts de maïs et de riz comme compter de bonnes cabines pour se loger) ne valait pas la moitié du travail exécuté par un propre ouvriers indigènes, qui n'ont pas plus de 15 cents par jour et un quart de maïs. C'est pourquoi ils m'ont mis dans la pénible nécessité, après avoir fait tant de sacrifices et de frais, de les renvoyer de mon habitation.

Maintenant pour empêcher que ces choses ne se renouvellent à l'avenir, j'ai refait et modifié mes précédents contrats et arrangements qui seront expliqués par le capt. F. A. FRONTY, à bord de la goëlette "J. G. Whipple." Pineyune tier ou au No 9 rue St Louis, Nlle Orléans.

Campêche, 6 janvier 1879.
9fév—10f MANUEL DE ARBOUGNAGA.

Pour Bordeaux.

Le navire PLUTARCH, fin voilier et de première classe, partira le 5 février. Pour fret ou passage, s'adresser à J. E. CAMORS & CO.,
22fév— 62 Tchoupitoulas.

TUDOR CO'S
ICE BUSINESS.
NEW ORLEANS.

CE commerce de glace commencé en 1820 sera repris prochainement.
Nlle-Orléans, 1er février 1879. 1erfév—1m

Le nouveau remède de la Louisiane.

LE plus grand sirop du siècle et de tous les siècles pour la toux, les rhumes, les catarrhes, l'asthme, les bronchites, l'hémorrhagie, la coqueluche, la rougeole, affection de poitrine, la respiration difficile, commencement de consomption, etc.......C'est un sirop adoucissant et calmant pour les enfants, et qui est recommandé par trois pages de noms de cette ville et de l'Etat. Il ne contient aucun poison. Le TONIQUE DE VIE, fait avec le même produit de nos cyprières, est un fortifiant, aiguisant l'appétit et purifiant le sang. C'est un remède assuré contre la fièvre et les frissons, et la dernière épidémie a développé le fait que c'est un sûr prophylactique contre la fièvre jaune et contre toutes les fièvres. Voyez une colonne d'annonces dans l'Ev [illegible] Post. Vendu par tous les principaux pharmaciens. Dépôt, rue du Camp No. 106, Nlle Orléans.
1er déc—6m PP

A VENDRE.

UNE certaine étendue de terre, située dans le 3e district de cette ville, au-dessous de la gare du chemin de fer de Morgan et des Opelousas, en arrière de l'abattoir de la rive droite, et bornée par la plantation Olivier, et les rues Evelina, Hendee et Bringier, mesurant quatre cent soixante-trois pieds sept pouces (463 pieds 7 pouces) de face, sur une profondeur d'environ (31) vingt-et-un arpents. Conditions: un tiers comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an. Pour plus de renseignements s'adresser au bureau du C. C. L. S. Landing et Slaughter House Co., No. 20 rue Carondelet.

Si la propriété n'est pas vendue par vente particulière avant samedi, 15 février 1879, à midi elle sera offerte à l'encan par Placide J. Spear, encanteur, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane. Conditions, les mêmes que ci-dessus, avec l'addition qu'un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication sera exigé au moment de la vente. L'acte devra contenir toutes les stipulations ordinaires et devra être passé par devant G. LeGardeur jne., notaire.
19 jan—au 15 fév J. M. AUGUSTIN, Secrétaire.

A vendre.

GROCERIES La Grocerie bien achalandée située encoignure Amour et Bagatelle, en Bourbon et Remparts, 3me District. S'adresser sur les lieux. 9fév—5f

AVIS.

GROCERIES La grocerie connue sous le nom de "People's Grocery," située à l'encoignure des rues Decatur et Ursulines a été transférée par M. CHARLES A. L. TURGEAU à ALEX. L. TURGEAU, à partir du 30 janvier dernier. 6fév—8,11,13,15

BONNE OCCASION

A VENDRE A BON MARCHÉ pour cause de départ, le stock et les installations d'un magasin de Marchandises Sèches,—Merceries,—Modes,—Souliers,—Chapeaux, etc., etc. Bonne clientèle achetant au comptant. S'adresser à Madame M. LEROY, 16 janv—1 m Morgan City (La.)

Mulets à vendre.

Un lot de MULETS en bon état, pour l'usage de Planteurs, pour Drays, Charrettes, etc.

S'adresser à la station de la Campagnie du Chemin de Fer d'Orléans, coin des rues White et Laharpe. 25jan—1m

A LOUER.

La maison haute, avec verandah, No 222 rue des Remparts, contiguë à la Loge Le Parfaite Union, avec gaz, cuve, chambre à bain, etc. Conditions libérales à un bon locataire. S'adresser à C. E. GIRARDEY.
4 fév— No 31 rue du Camp.

A LOUER.

Le MAGASIN No 157 de la rue du Canal, entre les rues Bourbon et Dauphine. S'adresser à THEO. DANZIGER'S SONS, No 157 de la rue du Canal, entre les rues Bourbon et Dauphine. 23jan—[illegible]

On désire acheter

UNE propriété faisant face à la rue Royale, dans le Deuxième District, une encoignure de préférence; et pouvant convenir pour un magasin de détail, à un prix modéré.
FLAVIUS LEBESQUE
Agent de propriétés foncières,
21 janv—1m 97 Passage de la Bourse.

A LOUER

La MAISON [illegible] confortable, à deux étages [illegible] des Remparts No [illegible] Conti, très bon local pour une [illegible] particulières ou professionnelle.
S'adresser à C. E. GIMAREL,
15déc— 41 rue [illegible]